DLP28-2-79074902 Jo.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 135 (4/79) - 23 FEVRIER 1979

/ VITICULTURE /

TRAITEMENTS d'HIVER de la VIGNE

Avec la mi-février une nouvelle campagne pour la protection du vignoble va commencer et chaque viticulteur doit s'y préparer. En effet, c'est l'époque , souvent la meilleure, parfois l'unique, pour lutter contre plusieurs ennemis de la vigne. Ces traitements réalisables durant un mois et plus, permettent de profiter au mieux des périodes climatiques favorables . Il convient de rappeler qu'ils mettent en jeu certains produits , arsenite de soude entre autres autorisés uniquement pendant le repos végétatif de la vigne.

ESCA ou APOPLEXIE de la VIGNE

Causée par deux champignons distincts, cette affection est surtout bien connue des viticulteurs dans sa forme brutale. Elle se manifeste alors par un flétrissement brusque du feuillage, courant juillet, soit sur la souche entière ou plus rarement sur un seul bras. Les organes flétris sèchent rapidement et la mort du cep s'ensuit le plus souvent.

Une forme plus lente, amène un dépérissement progressif du pied. Des zones nécrosées, situées entre les nervures et sur le bord du limbe apparaissent en cours d'été sur certaines feuilles. Les champignons pénètrent par les plaies de taille des bras ou du tronc et le mycélium évolue à l'intérieur des tissus à l'abri de l'air. Il désorganise progressivement les tissus de la plante (amadou), gène , puis empêche le passage de la sève.

L'apoplexie apparaît le plus souvent en période chaude après une pluie abondante suivie d'une évaporation intense. Les vignes âgées, présentant de nombreuses plaies importantes, sont régulièrement les plus atteintes.

La lutte chimique contre cette maladie ne peut être envisagée que pendant le repos de la végétation , (brûlures à craindre dès le gonflement des bourgeons) et seules les solutions d'arsenite de sodium ont montré une efficacité régulière. La dose de 1250 g. d'arsenic par hectolitre d'eau sera préconisée, soit 2,5 l/hl de produit commercial courant. (Pyralion double, Pyralesca double, Pyravigne double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double

Ce traitement sera appliqué une dizaine de jours après la taille, par beau temps sec et sans vent, sur vignes attachées de préférence. La pulvérisation, aussi soignée que possible, devra mouiller correctement les plaies de taille (jets à cône étroit ou lance préférables). Pour cela traiter à basse pression et compter 300 à 400 litres de solution à l'hectare. La concentration indiquée doit être respectée, en raison d'une phytotoxicité possible à dose plus élevée. La répétition du traitement durant deux ou trois années consécutives donne les meilleurs résultats.

L'emploi de l'arsenite de soude, produit très toxique, nécessite le respect scrupuleux des précautions d'usage mentionnées sur les emballages.

En complément de la lutte chimique il y a lieu d'éliminer les souches mortes porteuses de germes et d'éviter les grosses plaies lors de la taille.

EXCORIOSE

Cette maladie affecte les organes herbacés de la vigne. En hiver, les rameaux atteints présentent à leur base des nécroses gênant leur insertion sur la souche et une écorce blanchie avec ponctuations noires (pycnides). Sur ces ceps le débourrement s'effectue mal, les yeux de base ne se développent pas (sourds) ou restent chétifs.

P. 359

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes Directeur-Gérant : P. JOURNET

On utilisera l'arsenite de soude à raison de 625 g. d'arsenic/hl, soit la moitié de la dose conseillée pour l'esca. Les précautions d'emploi restent identiques.

Les huiles jaunes (DNOC + huile pétrole, DNOC + huile d'anthracène, DNOC + huile de pétrole + huile d'anthracène) à la dose de 2-3 l/hl de spécialité ou DNOC ou dinoterbe à 600 g. m.a./hl présentent également une certaine efficacité. Ils peuvent être appliqués un peu plus près du débourrement.

Contre cette maladie on peut encore intervenir, au départ de la végétation , avec divers fongicides organiques. Leur efficacité s'avère excellente lorsqu'ils sont mis en place en temps opportun.

EUTYPIOSE

Ce champignon lignicole, récemment identifié sur vigne, paraît assez répandu dans la région. Les souches malades présentent au printemps des feuilles chlorotiques, peu développées, avec de fréquentes nécroses entraînant leur chute. Les tiges touchées se dénudent, les grappes coulent et se dessèchent. La maladie apparaît le plus souvent sur un seul bras du cep et est bien visible fin mai, surtout si le printemps est froid.

L'eutypiose affecte principalement les vignes agées de plus de dix ans, présentant des plaies de taille nombreuses et importantes. Les traitements avec l'arsenite de soude , efficaces contre l'esca se montrent très insuffisants sur cette maladie contre laquelle on est actuellement désarmé.

ACARIOSE - ERINOSE

Ces acariens, invisibles à l'oeil nu, se rencontrent fréquemment dans le vignoble. L'érinose provoque des boursouflures à la face supérieure des feuilles mais celles-ci sont rarement préjudiciables à la récolte. Les soufrages contre l'oïdium suffisent normalement à en limiter la prolifération.

Les dégâts d'acariose , beaucoup plus graves, sont de deux sortes :

- végétation rabougrie au printemps avec entre-noeuds courts, feuilles très duveteuses, coulure fréquente.
- brunissement grave du feuillage courant août-septembre.

Ces acariens passent l'hiver à la base des sarments, dans les anfractuosités de l'écorce ou sous les grosses écailles des bourgeons. Très tôt ils gagnent la bourre des bourgeons et commencent leurs dégâts en piquant les embryons de feuilles et grappes.

Pour éviter les dégâts il convient d'intervenir très tôt. On utilisera de préférence des associations d'huiles anthracéniques et de colorants nitrés (1350 g d'huile + 300 g de DNOC par hectolitre) type Veraline 3, Seppic vigne ... L'endosulfan sous forme huileuse à raison de 60 g. de matière active par hectolitre peut être utilisé jusqu'au stade pointe verte.

COCHENILLES

Les cochenilles à l'origine du développement de la fumagine sur les souches atteintes sont relativement rares dans la région. Une application spécifique ne se justifie qu'exceptionnellement. Les huiles jaunes, aux doses préconisées pour excoriose et acariose appliquées soigneusement, seront alors préférées.

PHYLLOXERA GALLICOLE

Ce ravageur se manifeste par des galles parfois importantes à la face inférieure des feuilles sur hybrides producteurs directs et porte-greffes pouvant en entraîner la chute. L'emploi des huiles jaunes, aux doses précédemment indiquées, permet de réduire les foyers.

/ POIS /

LUTTE CONTRE L'ANTHRACNOSE

La maladie est apparue . Il convient donc d'intervenir dès que possible et ce, même dans les cultures apparemment saines car elles sont en situation d'hypersensibilité du fait des gelées.

Il n'existe pas de produit en A.P.V., ou homologués pour lutter contre cette maladie. Toutefois les fongicides systémiques tels que bénomyl à 300 gr. m.a./ha ou mieux l'association thiophanate-méthyl + manèbe semblent faire preuve d'une bonne efficacité soit 3,5 à 4 Kg de Peltar p.c./ha.

Un second traitement est à prévoir, mais nous vous rappellerons en temps utile quand l'effectuer.

.../...

/ CULTURES LEGUMIERES /

CHARBON de l'OIGNON

Le charbon peut se manifester dès la levée : les feuilles , gaines ou racines laissent échapper des amas noirâtres, il est conseillé de traiter les semences avec 60 gr. de m.a. de thirame par Kg de graines (nombreuses spécialités).

MOUCHE de l'OIGNON

La mouche de l'oignon passe l'hiver en diapause dans le sol sous forme de pupe. Les adultes éclosent au printemps de la mi-mars à la mi-avril; la ponte débute de 20 à 30 jours plus tard. Les oeufs sont déposés scit sur les plantes, soit sur le sol près du collet.

Les larves s'attaquent aux racines puis aux collets et aux bulbes. Dans les champs on peut constater un jaunissement par taches, les feuilles s'affaissent et on constate une pourriture du collet. Les dégâts peuvent être visibles parfois dès la levée. La mouche peut avoir 4 à 5 générations par an et les dégâts se produire de mai à Octobre.

Les traitements les plus efficaces consistent à réaliser un épandage de granulés insecticides soit en pleine surface soit dans la raie du semis.

En pleine surface les doses sont les suivantes :

bromophos éthyl (Nexagan G)	5400 gr. de m.a./ha
trichloronate (Phytosol)	3000 gr. de m.a./ha
chlorfenvinphos (Birlane, Psilatox)	5000 gr. de m.a./ha
chlorpyriphos éthyl (Dursban)	4000 gr. de m.a./ha
diazinon (Basudine, Umuter)	8000 gr. de m.a./ha
diethion (Hylemox poudre ou Rhodocide)	6000 gr. de m.a./ha

en traitement localisé les doses ci-dessus doivent être évidemment réduites.

On peut également pratiquer la désinfection des semences par enrobage avec des produits à base de diéthion (Hylemox à 200 gr. de PC/Kg) ou de trichloronate (Phytosol 20 à 200 gr. de PC/Kg).

En traitement de rattrapage, il est possible d'utiliser au moment de l'éclosion des larves une pulvérisation abondante d'un des produits suivants : bromophos ou chlorfenvinphos 50 gr. m.a./Hl, trichloronate 90 gr. m.a/hl , diéthion 75 gr. m.a/Hl.

NEMATODES : DITYLENCHUS DIPSACI SUR OIGNON

Eviter les terrains infestés, utiliser des graines saines, pratiquer la rotation des cultures et desherber convenablement , nombreuses mauvaises herbes pouvant être des plantes hôtes de ce nématode. .

/ CAMPAGNOLS /

Les piègeages réalisés en décembre-janvier ont montré des populations généralement faibles à très faibles et un arrêt de la reproduction en octobre-novembre. La climatologie de décembre, janvier et février étant peu favorable à une reprise de la reproduction, les risques de pullulations sont très faibles. Il n'est donc pas nécessaire, sauf cas particulier (Refuges) de prévoir de traitements généralisés.

Pour plus de sûreté des piègeages de contrôle seront effectués en mars en particulier dans le secteur de BRIOUX-AIFFRES et aux abords du Marais d'Arvert où des populations assez importantes ont été trouvées dans les refuges.

REPONDEURS AGROMETEOROLOGIQUES

Certains répondeurs téléphoniques diffusant habituellement les prévisions météorologiques vont de nouveau diffuser à partir du Mardi 27 Février 1979 des renseignements à l'usage des agriculteurs :

1/ Prévisions météorologiques à moyen terme (3-4 jours) qui sont élaborées deux fois par semaine le lundi et le jeudi, et actualisées chaque jour par la METEOROLOGIE NATIONALE.

2/ Conseils fournis par les CHAMBRES d'AGRICULTURE (fertilisation, dates de semis, ou de fenaison, des irrigations ... etc .).

3/ Situation phytosanitaire et conseils de traitements du SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX.

Les informations fournies par les Chambres de l'Agriculture et la Protection des Végétaux seront enregistrées une fois par semaine le MARDI APRES-MIDI et actualisées si nécessaire en fin de semaine.

Ces répondeurs fonctionneront en permanence.

Prenez bonne note des numéros de téléphone.

Certains d'entre eux seront modifiés prchainement, nous vous en tiendrons informés.

CHARENTE	:	ANGOULEME	(45)	95.81.98
		BARBEZIEUX	(45)	78.05.87
		COGNAC	(45)	82.65.43
		RUFFEC	(45)	31.05.94
CHARENTE-MARITIME	:	LA ROCHELLE	(46)	41.17.11
		MARENNES	(46)	85.06.00
		MIRAMBEAU	(46)	49.60.82
		SAINTES	(46)	93.13.33
DEUX-SEVRES	:	PARTHENAY	(49)	64.10.94
VIENNE	:	POITIERS	(49)	88.93.00
		CHATELLERAULT	(49)	21.14.14

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 23 Février 1979
Précédente Note : Bulletin n° 134 - 9 Février 1979
N° papier de presse : 535 AD.